

Vols de nuit

Installation d'un groupe de travail national et indépendant

Lors des Assises du Grand Roissy qui se sont tenues le 25 janvier 2011 à Roissy, Ville et Aéroport avait demandé que soit constitué un groupe de travail indépendant sur la question des vols de nuit. En effet, dans le cadre de la mission Roissy Canepa-Rebuffel chargée d'élaborer les propositions du rapport Dermagne pour une charte de développement durable, les propositions de la DGAC sur le volet environnemental et notamment sur les vols de nuit ne permettent pas d'envisager un impact réel positif et une réduction négociée de certains vols entre 22h et 0h et entre 5h et 6h. A ce jour, la DGAC propose l'utilisation préférentielle du doublet nord en configuration face à l'ouest entre 0h et 5h20 avec la définition d'une nouvelle trajectoire nord pour les décollages.

Pour Ville et Aéroport, cela ne règle pas le problème d'une réduction du nombre de mouvements qu'il faut examiner entre 22h et 0h et entre 5h et 6h car des effets de report du trafic sur ces plages horaires sont constatés depuis 2003 et l'arrêté de Robien qui plafonne le nombre de créneaux sur le cœur de nuit entre 0h et 5h. Si bien qu'entre 22h et 6h les vols de nuit sont en augmentation depuis 7 ans ! C'est pourquoi Ville et Aéroport a souhaité que soit examinés les vols de nuit au cas par cas et que certains vols passagers puissent être supprimés et reprogrammés sur la période diurne.

Le groupe de travail « vols de nuit » réactivé dans le cadre du comité permanent de la CCE s'est limité depuis juin 2010 à une information sur la structure des vols de nuit, le renouvellement des flottes et la visite des installations des principaux opérateurs comme FedEx, Air France, etc. Telle n'est pas la demande des élus et des associations. C'est pourquoi Ville et Aéroport a proposé qu'un groupe de travail vols de nuit indépendant piloté par l'ACNUSA soit créé.

En ce sens, la présidente de l'ACNUSA vient d'installer un groupe de travail indépendant sur les vols de nuit le 29 septembre. Celui-ci portera sur Roissy CDG ainsi que sur l'ensemble des grands aéroports français concernés. La mission de l'ACNUSA sur un sujet aussi complexe est bien de mettre à disposition des parties prenantes un bilan objectif de la situation actuelle et de déterminer les grands principes qui pourraient guider les évolutions.

M. Jean Rebuffel, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts présidera ce groupe de travail. L'ACNUSA a souhaité que ce groupe de travail soit composé de représentants des professionnels, des élus et des associations. Les travaux feront l'objet de deux phases distinctes : une première phase de constat de septembre 2011 à mars 2012, une seconde de recherche de solutions et de propositions de juin à octobre 2012. Le constat : bilan de la situation par plateforme acnusée, comparaison européenne, état des connaissances dans le domaine économique, environnemental et sanitaire.